

## LA TRANSMISSION DES FERMES BIO

- Claire BOUDEAU-BLANCHARD (Bio en Normandie),
- Cécile GAZO (Institut National polytechnique, Toulouse – ENSAT),
- Anne UZUREAU (Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire), un cédant et un repreneur.

---

La France a perdu un quart de ses exploitant-e-s en 15 ans (en 2016 : 430 700 exploitant-e-s et co-exploitant-es) avec une augmentation forte du travail externe à l'exploitation (CUMA, ETA...). En 2016, la part des 60 ans et plus est à 17 % (contre 10% en 2010). L'âge moyen est de 52 ans en 2016 (plutôt 40 ans pour la moyenne des actifs). **Un-e paysan-ne sur trois n'est pas remplacé-e, le secteur bovin lait est le plus touché.**

### Anne UZUREAU - Chargée de mission Productions animales et réglementation - Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

Dans le cadre de l'appel à projet « Filières Bio » du Conseil régional, la CAB a réalisé une étude sur la transmission des fermes bovines bio en Pays de la Loire. Une stagiaire CAB a mené une enquête courant de l'année 2019 à destination des éleveur-se-s ayant plus de 55 ans en bovin bio des Pays de la Loire. Plus de 100 personnes, d'exploitations différentes ont répondu à cette enquête avec une dominante d'exploitation laitière. La CAB a travaillé avec E'Bio pilote de ce projet.

Les résultats montrent un nombre important de producteur-riche-s bio concerné-e-s par la transmission. Les producteur-riche-s ligérien-ne-s sont moins « exposé-e-s » à la transmission même si les + 55 ans en bio représentent 26%. En 2019, l'élevage est une production impactée par la transmission, en bovin allaitant cela concerne 41% des élevages et 38% en bovin lait avec une proportion importante pour la reprise globale d'un site en allaitant 28%.

L'étude réalisée a voulu soulever plusieurs enjeux : le maintien des élevages bio et des volumes ainsi que le dynamisme territorial. Les questions soulevées autour de cette enquête ont été : comment faciliter la transmission et la reprise ? Et comment maintenir les élevages bovins bio ? Les objectifs de cette enquête ont été de caractériser les exploitations à transmettre, connaître l'avancement des cédants dans leur parcours, identifier les besoins d'accompagnement et d'informations et sensibiliser aux enjeux.

### Claire BOUDEAU-BLANCHARD - Coordinatrice transmission - Bio en Normandie

Avec une moitié de producteurs bio de plus de 50 ans en Normandie, la transmission des fermes certifiées AB est un enjeu majeur. En 2019, l'association Bio en Normandie lançait le projet « transmission des fermes bio » (cofinancé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie), et réalisait un état des lieux.

Environ 740 fermes bio comptent un exploitant de 55 ans ou plus. D'après les retours d'enquête auprès des futurs cédants bio, la transmission concerne une majorité d'élevages bovin lait puis viande devant les arboriculteurs et les polyculteurs. ¾ des agriculteurs bio souhaitent transmettre leur ferme en bio et la moitié à un jeune. Malgré ces intentions, les producteurs anticipent insuffisamment la transmission : seuls 35 % des agriculteurs de plus de 55 ans ont commencé des démarches de cessation d'activité. La grande majorité des terres des fermes bio étant en fermage, à l'exception de l'arboriculture, le devenir du foncier est primordial pour permettre une transmission avec poursuite de l'activité.

Un focus sur la production laitière montre que 4/5 des producteurs laitiers bio accordent une importance majeure à la motivation des repreneurs avant l'expérience puis le niveau de formation. Devant le manque de repreneurs en élevage, il est intéressant de constater que les éleveurs laitiers sont plus ouverts à une reprise collective de leur ferme qu'au changement de production.

## LA TRANSMISSION DES FERMES BIO

D'après les acteurs de la transmission et les anciens cédants rencontrés, voici quelques leviers de réussite de la transmission :

- Se préparer : individuellement collectivement
- Accueillir des jeunes longtemps avant d'arrêter
- Confronter différents points de vue pour construire sa propre vision.
- Tuiler (stage de parrainage, salariat...)

--> Attention à la qualification de ferme « transmissible/non transmissible ». La réussite du projet dépend des compétences et de la volonté du repreneur

--> Transmettre sa ferme demande beaucoup d'énergie

**Cécile GAZO - doctorante en sociologie sous la direction de François PURSEIGLE à l'INP de Toulouse-ENSAT.** Elle a étudié l'imaginaire des néopaysans et prépare une thèse en contrat CIFRE avec les Jeunes Agriculteurs.

Il est aujourd'hui frappant de constater qu'il existe deux récits autour de l'image du métier d'agriculteur. Il y a tout d'abord celui, négatif, d'un métier difficile, peu rémunérateur, un métier de galères, d'endettement et de vente à perte. Mais de plus en plus, dans un contexte climatique incertain, devant la montée en nombre des bullshits jobs décrits par Graeber, un contre-imaginaire a fait son apparition et prend de l'ampleur. Il s'agit de l'imaginaire néo-paysan. Ce terme que l'on voit désormais se généraliser regroupe un ensemble hétérogène de personnes non issues du milieu agricole qui imagine un jour devenir paysan ou paysanne. Deux grandes catégories de personnes peuvent être distinguées : celle des projets agricoles à visée d'autonomie alimentaire (des mouvances libertaires aux mouvances survivalistes) et celle des projets de micro-ferme à visée entrepreneuriale et marchande. Pour cette deuxième catégorie plusieurs raisons motivent ce choix. Parmi elles, celle de redonner un sens à sa vie professionnelle mais aussi de reconnecter les sphères personnelles et familiale tout en exerçant une activité proche et dans le respect de la nature. On retrouve également fortement ancrée la volonté pour ces personnes de devenir leur « propre patron » au travail. L'agriculture biologique et la permaculture, sont des termes que l'on retrouve de manière récurrente dans le discours de ces nouveaux porteurs de projet, qui chaque année prennent un peu plus de place dans le débat public autour des politiques de l'installation. L'enjeu est alors de reconnecter cet imaginaire néo-paysan, souvent alimenté par des projets de création ex-nihilo (Ferme des Quatre Temps, Ferme d'avenir) sur de microstructures, à l'offre massive des fermes à transmettre, notamment celles qui produisent sous label AB et qui ne retrouvent pas nécessairement de repreneurs.

**Michel CHORIN et Antoine GARREAU, GAEC de la Trébisière – Magny-le-Désert**

GAEC à 2 associés livrant 400 000 L de lait. Michel a réfléchi à la transmission en 2015 pour partir en retraite en 2017 et a cherché un repreneur. Quentin, candidat à la reprise, a fait un contrat de parrainage d'un an puis 6 mois de salariat. Michel apprend qu'il doit travailler jusqu'en 2019. Quentin s'installe comme 3ème associé fin 2016. Antoine GARREAU arrive pour travailler sur un projet de yaourterie. Michel vend ses parts à Antoine en décembre 2018 et devient salarié du GAEC pendant 6 mois.

--> 1 départ / 2 installations